



**Appel d'offre  
concernant  
l'accompagnement  
de PME de Loire-Atlantique  
pour  
le Management  
de la Sécurité  
et de la Santé au Travail  
pour les groupes 2 & 3**

## **Les objectifs de cette opération pilote, collective et interprofessionnelle**

Actuellement, de nombreuses entreprises préoccupées par la santé et la sécurité de leurs salariés aux postes de travail et face, à l'évolution des exigences réglementaires en matière de sécurité, recherchent des outils pratiques pour mettre en place une démarche leur permettant d'assurer la pérennité de leur activité.

**Les objectifs attendus d'une action collective** permettant d'accompagner des entreprises sur la mise en place d'un système de management de la sécurité, sont de plusieurs ordres :

- **humain** : réduction du nombre d'accidents et de leur gravité,
- **économique** : réduction pour l'entreprise des taux de cotisation ATMP et réduction pour la collectivité des coûts liés aux accidents de travail
- **technique et organisationnel** : mettre à la disposition des entreprises une méthodologie pour les aider à mettre en place en interne une culture sécurité pour prévenir les risques, protéger ses salariés et son activité.

**L'objectif du projet** est d'accompagner des entreprises sur la mise en place d'un système de management de la sécurité.

**Il s'agit d'une opération collective qui repose sur :**

- une méthodologie d'accompagnement des entreprises sur le management d'un système HSE
  - ✓ **la méthodologie sera définie quel que soit le référentiel** (MASE, UIC, OHSAS, ILO-OSH, ...)
  - ✓ **la méthodologie doit faciliter l'acquisition de certifications donc l'accès à de nouveaux marchés,**

- un accompagnement des entreprises dans la démarche de management d'un système HSE
  - ✓ réalisation d'un diagnostic par rapport à la nature des travaux,
  - ✓ définition et mise en oeuvre du plan d'action pour atteindre la certification et la pérenniser,
  - ✓ aide à l'appropriation de la démarche pour comprendre les enjeux et agir sur les comportements.
  
- une communication sur la méthodologie mise en oeuvre et les résultats obtenus au niveau des entreprises participant à l'opération.

## **Une opération accompagnée par des organismes compétents**

L'opération collective est réalisée sous la responsabilité du MEDEF Loire-Atlantique qui est chargé de gérer techniquement et financièrement le projet.

Afin de suivre le projet et de valider les différentes étapes de son développement, un Comité de Pilotage a été constitué.

### **Composition du Comité de Pilotage :**

- un représentant de la Région des Pays de la Loire,
- un représentant de la Direction Régionale de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement des Pays de la Loire,
- un représentant de la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle des Pays de la Loire,
- un représentant de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie des Pays de la Loire,
- un représentant de l'UIMM44,
- un représentant du Pôle de Compétitivité EMC2,
- un représentant du MEDEF Loire-Atlantique.

## Les éléments de cadrage du projet

Il est proposé aux cabinets de consultants spécialisés en prévention des risques professionnels et ayant une pratique confirmée des référentiels de sécurité au travail (OHSAS 18001, MASE, ILO-OSH ...) d'accompagner un groupe de 10 entreprises parmi 20 entreprises.

### Modalités pratiques :

- programme de l'ordre de 20 jours répartis sur 12 mois,
- alternance de temps individuels et collectifs
- participants : PME (-250 salariés) de Loire-Atlantique de tous les secteurs d'activité.
- conditions d'accès souhaitées pour les entreprises :
  - ✓ avoir un document unique,
  - ✓ disposer d'un plan d'action en matière de prévention des risques professionnels,
  - ✓ désigner un pilote pour participer à cette opération,
  - ✓ contribuer à la communication sur cette démarche.
- une attention particulière sera portée :
  - ✓ à la méthodologie
  - ✓ à l'expérience du consultant proposé
  - ✓ aux références du cabinet
- le cabinet retenu accepte de communiquer sur la méthodologie employée et les résultats obtenus. Il participera aux retours d'expérience de cette opération pilote.

### Résultats recherchés

Cette démarche doit prendre en compte les aspects humains, économiques, techniques et opérationnels. Il s'agit d'instaurer une démarche managériale permettant de responsabiliser et motiver les salariés.

Cette action d'accompagnement ayant pour objectif l'amélioration continue de la gestion des risques doit permettre **l'intégration d'une politique interne de sécurité tout en pérennisant l'activité de l'entreprise.**

- **date limite de réponse : 13 avril 2007**

**Porteur du projet :**

**MEDEF Loire-Atlantique**

37 bis quai de Versailles, - BP 81506

44015 NANTES cedex 01

Tél. 02 40 20 11 80

**Vos interlocuteurs :**

**Evelyne Bocquenet,**

Déléguée Générale

[ebocquenet@medef44.fr](mailto:ebocquenet@medef44.fr)

**Michel Brioux**

Chargé de Mission

[mbrioux@medef44.fr](mailto:mbrioux@medef44.fr)